

Rapport d'activité

Validé en plénière de la CLI-FAR

Du 8 décembre 2021

Année 2020

Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Direction du Développement Territorial
Secrétariat de la CLI-FAR
92731 Nanterre Cedex
01 41 91 25 55

<mailto:cli-far@hauts-de-seine.fr>
<http://www.cli-far92.fr>

Rappel : Une Commission Locale d'Information, ou CLI, est instaurée, selon la loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) du 13 juin 2006, auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base Ce texte de lois a été complété par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte dite TECV (Titre VI : renforcer la sûreté nucléaire et l'information des citoyens) et les articles L. 125-17 et suivants du code de l'environnement, e décret n° 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base et le Décret no 2019-190 du 14 mars 2019 codifiant les dispositions applicables aux

installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire.

Une CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'installation et le fonctionnement d'une CLI est de la compétence d'un Département.

La Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée le 7 décembre 2009 par arrêté n°09181 du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Elle a été installée le 4 février 2010.

I - PRINCIPALES DATES 2020

• Commissions plénières

Les membres de la Commission Locale d'Information n'ont pu être réunis en 2020, compte tenu d'une part de la crise sanitaire, d'autre part de la nécessité de procéder à de nouvelles désignations de membres suite aux élections municipales.

• Réunions du bureau et des groupes de travail

De même, ni le bureau, ni les Groupes de travail « Sciences et Technologies » et « Information et Gouvernance » n'ont pu être réunis en 2020, pour les raisons précédemment évoquées.

• 32^{ème} Conférence nationale des CLI

La **32^{ème} Conférence des CLI** s'est tenue, à distance, du **lundi 07 au vendredi 11 décembre 2020**.

Les tables rondes étaient :

- Accident de Lubrizol, pandémie Covid-19 : quels enseignements pour le monde du nucléaire ?
- 4^e réexamen des réacteurs de 900 MWe : quelle prise en compte des contributions du public ?
- Plénière et ateliers de réflexion sur le post-accident
- Les CLI et l'évolution de leurs missions : témoignages

II - RAPPEL DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Les missions de la CLI-FAR

La Commission Locale d'Information auprès du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée par arrêté du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine du 16 décembre 2009.

Conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, elle se propose de composer et perpétuer un cadre d'échanges afin d'informer et de sensibiliser la population située dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et d'instaurer un lieu de concertation en cas de risques, d'incidents ou d'accidents.

Plusieurs communes dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-de-Marne, dans l'Essonne, dans les Yvelines et deux arrondissements parisiens sont concernés par l'action de la CLI.

Le programme d'assainissement et de démantèlement sur le site de Fontenay-aux-Roses

Suite à l'arrêt des activités de recherche sur le nucléaire, depuis 2007, le CEA a mis en place un programme d'assainissement et de démantèlement des installations correspondantes. Celles-ci représentaient plusieurs bâtiments couvrant une superficie de 18 500 m². Au nombre de quatre avant 2007, ce sont actuellement **deux Installations Nucléaires de base (INB) qui sont concernées : l'INB 165 et l'INB 166**. La 2^{ème}, dite « support » sert à conditionner les déchets issus de l'assainissement et du démantèlement de la 1^{ère}, dite « procédé ». Les principaux éléments surveillés sont les radioéléments émetteurs alpha, bêta, gamma, auxquels s'ajoutent des métaux lourds, des aérosols et des gaz rares.

Composition de la CLI-FAR (voir arrêté)

Elle est composée de quatre collèges, comprenant :

- des élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, élus municipaux et conseillers communautaires) ;
- des représentants d'associations de protection de l'environnement ;
- des représentants d'organisations syndicales ;
- des représentants de personnes qualifiées et du monde économique.

S'y ajoutent des membres à voix consultative.

Organisation fonctionnelle

Le Président, M. Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses, a été nommé, par arrêté du 19 décembre 2014, par le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Compte tenu des élections municipales qui se sont déroulées en mars et juin 2020, un nouveau représentant de la Ville de Fontenay-aux-Roses a été désigné pour la CLI-FAR.

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau président, l'intérim de la Présidence est assuré par le Président du Conseil départemental, M. Georges Siffredi.

L'arrêté de modification des membres est en cours de validation, certains conseils municipaux n'ayant désigné leur représentant que dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2020.

L'organisation fonctionnelle de la CLI-FAR comprend :

- un bureau qui définit les orientations, les plans d'action et coordonne les groupes de travail ;
- un groupe de travail « sciences et technologie » ;
- un groupe de travail « information et gouvernance » ;
- un secrétariat général, assuré par la Direction du Développement Territorial du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Membres du bureau et des groupes de travail au 1^{er} janvier 2020

Membres du Bureau à voix délibérative

Collèges des élus

M.	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses, Président de la CLI-FAR
M.	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge, Vice-président de la CLI-FAR

Collèges des associations

M.	Peter	Schnürle	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M.	Michel	Riottot	Représentant titulaire de l'association Environnement 92
M.	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'Association Sud Environnement

Collèges des syndicats

M.	François	Turlin	Représentant CFTC du CEA
M.	Marc	Ammerich	Représentant CFDT du CEA
M.	André	Virlon	Représentant UNSA/SPAEN du CEA

Collèges des personnes qualifiées

Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
-----	-----------------------	-------	-------------------------------------------------------

Membres du Bureau à voix consultative

M.	Xavier	Samson	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR
M.	Olivier	Greiner	ASN - Chef pôle LUDD, division d'Orléans
M.	Pierre	Boquel	ASN - Chef de division, division d'Orléans
M.	Florian	Caron	ASN - Inspecteur pôle LUDD, division d'Orléans

Membres du groupe de travail "information et gouvernance"

M.	Jean	Laurent	Président du groupe de travail Représentant de la commune de Montrouge
M.	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France Environnement
M.	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'association Sud Environnement
M.	Jean- Laurent	Patacchini	Représentant CFE/CGC du CEA
M.	Christophe	Perrin	Responsable de la communication CEA FAR
M.	Xavier	Samson	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses

Membres du groupe de travail "sciences et technologie"

M.	Marc	Ammerich	Président du groupe de travail Représentant CFDT du CEA
M.	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'association Sud Environnement
M.	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA
M.	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses, Président de la CLI-FAR
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
M.	Olivier	Greiner	ASN - Chef pôle LUDD, division d'Orléans
M.	Xavier	Samson	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR

III - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION EN 2020

La CLI-FAR n'a pu tenir de réunions plénières ni de Bureau en 2020.

Le compte-rendu d'exécution budgétaire de l'année 2020 et le budget prévisionnel 2021 n'ont de ce fait été approuvés que le 8 décembre 2021 en réunion plénière, dès que les membres ont pu être réunis.

L'activité de la CLI-FAR s'est poursuivie en 2020 selon les trois axes suivants :

1. Le suivi des activités « assainissement-démantèlement » du CEA de Fontenay-aux-Roses

Le suivi a été assuré sur la base des informations et documents communiqués à la CLI par l'exploitant (CEA) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :

- le rapport annuel 2019 « TSN » et la lettre Environnement de juin 2020
- les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident
- les inspections, les lettres de suite et rapport du contrôle de l'ASN

a. Bilan annuel de l'exploitant

La CLI-FAR est destinataire de deux documents publics annuels établis par l'exploitant en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (TSN). Il s'agit du « Rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection » et de « la Lettre Environnement », publiés généralement au mois de juin.

b. Tableau de bord pour le suivi de l'assainissement et du démantèlement

A l'initiative du groupe de travail Sciences et Technologie de la CLI-FAR, le CEA a élaboré depuis plusieurs années un tableau de bord synthétique permettant le suivi de l'assainissement et le démantèlement des INB du CEA de Fontenay-aux-Roses. Ce tableau de bord fait l'objet régulièrement d'une mise à jour. Il est présenté par le CEA lors des réunions plénières de la CLI-FAR.

Ce tableau évolutif est consultable sur le site internet de la CLI-FAR www.cli-far92.fr.

Il informe sur le calendrier de fin de démantèlement, l'inventaire radiologique du site, mais aussi la sûreté des installations, la radioprotection des intervenants, et les rejets.

Ce tableau n'a pu être présenté aux membres en 2020.

c. Les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident déclarés par l'exploitant

La CLI-FAR est informée par fax et par mail de tous les événements significatifs déclarés par l'exploitant à l'ASN.

En 2020, la CLI-FAR a reçu 7 déclarations d'événements, tous classés au niveau zéro de l'échelle INES.

d. Inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Les inspections de l'ASN sur le site du CEA de Fontenay-aux-Roses font toutes l'objet d'une **lettre de suite** adressée à l'exploitant à l'issue des contrôles opérés dans les installations.; elles sont publiées sur le site Internet de l'ASN : <https://www.asn.fr> .

Ces lettres permettent de connaître les observations de l'ASN et les actions correctives demandées. La suite donnée à ces dernières par l'exploitant ne sont pas portées à la connaissance de la CLI-FAR de manière systématique.

2. L'information du public et auprès des membres

La CLI-FAR a pour mission d'assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Cette mission est mise en œuvre par le Groupe de travail « Information et gouvernance » de la CLI-FAR.

L'information du public a été principalement assurée, en 2020, par la mise à jour régulière du site internet dédié www.cli-far92.fr.

- Site Internet de la CLI-FAR

Le site Internet de la CLI-FAR www.cli-far92.fr a été créé en 2010. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI-FAR. Les comptes rendus des réunions plénières y sont notamment consultables.

Le site publie dès réception les tableaux de bord, déclarations d'événements et rapports environnementaux reçus du CEA.

- Réunions plénières

La CLI-FAR n'a pu tenir de réunions plénières ni de Bureau en 2020.

3. Participations

- l'adhésion à l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)
- la participation à la conférence annuelle des CLI
- la participation aux différents groupes de travail de l'ANCCLI

4. Vie de la CLI-FAR

Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI-FAR.

Le programme prévisionnel d'activités et le budget prévisionnel 2021 n'ont pas pu être approuvés en séance plénière.

Fait à Nanterre, le 30 décembre 2020

ANNEXE 1

Composition de la Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses – selon arrêté du *1^{er} septembre 2017*

COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FONTENAY-AUX-ROSES (CLIFAR) - 2018 / Voir délibérative

1) COLLEGE DES ELUS

a) Députés et Sénateurs élus dans les départements intéressés

Essonne
Hauts-de-Seine
Paris
Val-de-Marne
Yvelines

2	Député: Cédric Villani <i>Sénateur</i>
2	Député: Jean-Louis Bourlanges <i>Sénateur</i>
2	Député: Anne-Christine Lang <i>Sénateur</i>
2	Député: Jean-Jacques Bridéy <i>Sénateur</i>
2	Député: Jean-Noël Barrot <i>Sénateur</i>

b) Conseiller régional de la région intéressée désigné par son Assemblée

Région Île-de-France

1	Carine Marini-Pemzeze
---	-----------------------

c) Conseillers départementaux des départements intéressés désignés par leur Assemblée

Essonne
Hauts-de-Seine
Val-de-Marne
Yvelines

1	Brigitte Vermillet
1	Jean-Dièdier Berger
1	Bruno Helin
1	Marie-Hélène Aubert

d) Conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal ou membres de l'assemblée délibérante de groupements de communes désignés par leur Assemblée

Hauts-de-Seine
EPT3 Grand Paris Seine Ouest
Antony
Bagneux
Bourg-la-Reine
Châtigny-Matabry
Châtillon
Clamart
Fontenay-aux-Roses
Le Plessis-Robinson
Malakoff
Montrouge
Neaumesnil

1	Claire Szabo
1	Wissem Nehme
1	Pascalie Mekler
1	Daniel Rupp
1	Lise Chisan
1	Alain Gazo
1	Daniel Eliot
1	Laurent Vastel
1	Jean-Emile Stevenon
1	Rodéric Aarnse
1	Jean Laurent
1	Florence Prusson

Ville de Paris

Val-de-Marne
EPT12 Grand Oly Val-de-Bievre Seine Amont
Yvelines
Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc
Essonne
Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay

1	François Vauglin
1	Pierre Chiesa
1	Bruno Drewon
1	Caroline Foucault

Sous-total du Collège Elus 31

2) COLLEGE DES ASSOCIATIONS

Représentants d'associations de protection de l'environnement oeuvrant dans les départements intéressés

5	Environnement 92 : XXXX Coteau Boisé du Panorama : Peter Schindler Ile-de-France Environnement : XXXX Sud Environnement : Christian Bourdeux Galaies de Ville Richard Gilquart
---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sous-total du Collège Associations

5

3) COLLEGE DES SYNDICATS

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L. 230-2 du code du travail

5	Marie-Annicken CFDI François Turfin CFTC Jean-Laurent Patocchio CFE-CGC André Viron SPAE UNSA Germain Roussellet CGT
---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sous-total du Collège Syndicats

5

4) COLLEGE DES PERSONNES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

- Représentants des intérêts économiques locaux, notamment des représentants des chambres consulaires territorialement compétentes
- Représentants d'instance territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique
- Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information

2	Marie-Christine Oghly CCI Paris-92 Michèle-Elisabeth Morin Ancienne ingénieure hygiène sécurité sureté nucléaire
---	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	Christian Hugue, Président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine Armand Semerdjian, Vice-Président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine
---	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	Thierry Charles IRSN Stéphane Jacquot, ancien président CLI
---	----------------------------------------------------------------

Sous-total du Collège Personnes qualifiées

6

Total des quatre Collèges 48 **membres à voix délibérative**

Quorum actuel (15%)

~ 7

ANNEXE 2

Compte-rendu exécution budgétaire 2020
Budget prévisionnel 2021

Compte-rendu d'exécution budgétaire 2020

DEPENSES en euros TTC		RECETTES en euros TTC	
Postes budgétaires	Réalisé 2020	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	ASN
A – Volet études et expertises			
Études et expertises à caractère local	43 758,40		
TOTAL A TTC	43 758,40		
B – Volet de fonctionnement			
1- Assemblées Générales et Bureaux (frais de bouche)	-		
2- Déplacements	-		
3- Documentation Générale	-		
4- Communication	-		
TOTAL B TTC	-		
TOTAL A + B	43 758,40	25 958,40	17 800,00
C – ANCCLI		Conseil départemental des Hauts-de-Seine	ASN
Adhésion à l'ANCCLI	1 000,00	1 000,00	
TOTAL C TTC	1 000,00	1 000,00	-
TOTAL GENERAL TTC	44 758,40	26 958,40	17 800,00
MONTANT BUDGETE TTC	71 577,00		
MONTANT REALISE TTC	62,53%		

Pour information :

RECETTES : les crédits votés par le Département en 2020 pour le volet 'études et expertises' et le volet 'fonctionnement' étaient de 70 577 € et pour l'adhésion ANCCLI de 1 000 €. Ils comprenaient une subvention de l'Autorité de Sécurité Nucléaire de 17 800 €.

DEPENSES : Moyens humains du conseil départemental des Hauts-de-Seine mis à la disposition de la CLI-Fontenay-aux-Roses : le secrétariat de la CLI est assuré par un agent du Département et est pris en charge directement par le budget du Département

Budget prévisionnel 2021

DEPENSES		RECETTES	
Postes budgétaires	prévues	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	ASN
A – volet études et expertises à caractère local			
Etudes du sol du Panorama de Fontenay-aux-Roses	1 740,00	870,00	870,00
Prestation à la journée	1 740,00		
TOTAL A	1 740,00	870,00	870,00
B – Frais de fonctionnement			
1- Assemblées Générales et Bureaux (frais de bouche)	1 000,00	500,00	500,00
2- Déplacements	-		
3- Documentation Générale	-		
4- Communication	-		
TOTAL B	1 000,00	500,00	500,00
TOTAL A+B TTC	2 740,00	1 370,00	1 370,00
C – ANCCLI			
Adhésion à l'ANCCLI	1 000,00	1 000,00	
TOTAL C	1 000,00	1 000,00	-
TOTAL GENERAL	3 740,00	2 370,00	1 370,00

Moyens humains du Conseil départemental des Hauts-de-Seine mis à la disposition de la CLI-FAR : le secrétariat de la CLI est assuré par un agent du Département et est pris en charge directement par le budget du Département

Les crédits prévus au Budget Prévisionnel 2021 pour la CLI sont de 2 740 € en projets et en fonctionnement d'une part et de 1 000€ pour l'adhésion ANCCLI d'autre part. Ils comprennent la subvention de l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour 2021 sous réserve du renouvellement de la convention en 2021, se portant à 50% des frais de fonctionnement.